

Petite Revue Mensuelle.

Les deux grands événements depuis notre dernière revue ont été la démission de M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères, qui a été remplacé par M. de Moustier, ambassadeur à Constantinople, et la publication d'un document diplomatique d'une haute portée, qui est signé par M. de Lavallette.

A ce propos, M. Forcade, l'habile écrivain de la *Revue des Deux Mondes*, résume, comme suit la politique française depuis quelques années :

« La première pensée qui vient à l'esprit à propos de la démission du dernier ministre des affaires étrangères, c'est qu'en dépit des théories modernes sur la responsabilité, la nature et la force des choses reprennent leurs droits ; il est impossible aux ministres de décliner la responsabilité politique. Nous avons eu occasion d'en faire plus d'une fois la remarque en ces dernières années ; nos ministres des affaires étrangères ont conservé en matière de responsabilité les scrupules et les procédés du régime parlementaire. Le chef de l'Etat peut ou doit, dans l'intérêt général et permanent du pays, modifier sa politique selon les circonstances ; le ministre des affaires étrangères ne peut point désavouer, devant un échec ou un obstacle insurmontable, les idées et le système qui ont inspiré sa conduite. C'est ainsi que nous avons vu le portefeuille des affaires étrangères abandonné par M. Walewski, lorsque l'idée de l'unité italienne prévalut définitivement contre le système fédératif imaginé dans le traité de Zurich ; par M. Thouvenel, quand l'empereur voulut essayer de la prolongation du *statu quo* à Rome ; aujourd'hui enfin par M. Drouyn de Lhuys, quand il est avéré que la France renonce à toute immixtion ou ingérence dans les affaires d'Allemagne, quand il est convenu qu'il ne sera point donné suite aux espérances d'accroissement territorial que la lettre du 11 juin avait montrées à la France, quand il est certain qu'une politique qui avait assisté, depuis quatre ans, à l'éclosion de plusieurs graves difficultés européennes avec des airs de prudence savante et des attitudes avantageuses, nous laisse, en face de révolutions considérables accomplies auprès de nous, au point où nous étions auparavant. Ce n'est point une conclusion inconsidérée de constater que la fin de la carrière ministérielle de M. Drouyn de Lhuys coïncide avec un mécompte au moins temporaire éprouvé par une des ambitions raisonnables de la France. Contentons-nous de noter en passant, à ce propos, que la conduite des affaires serait simplifiée, que les modifications de système se produiraient avec une opportunité plus heureuse, si l'on consentait à pratiquer régulièrement les principes de la responsabilité ministérielle et de l'homogénéité des cabinets solidaires, tels que les établit et les recommande l'expérience politique des peuples modernes.

« Nous manquerions d'équité, si nous avions la prétention de porter un jugement absolu sur la politique extérieure que M. Drouyn de Lhuys a suivie pendant quatre années. La connaissance de bien des éléments de la cause nous fait encore défaut. Ce que l'on peut dire à première vue et sans prévention fâcheuse contre un honorable serviteur du pays, c'est que l'étoile du bonheur n'a pas lui sur le dernier ministère de M. Drouyn de Lhuys. Qu'on en repasse les incidents principaux. Les deux premiers actes de ce ministre furent à l'adresse de l'Italie et des Etats-Unis. M. Drouyn de Lhuys signifia à l'Italie par une note célèbre l'ajournement indéfini de la question romaine, et il a assez vécu pour signer la convention du 15 septembre. — L'essai d'intervention dans les affaires des Etats-Unis fut plus malencontreux encore. M. Drouyn de Lhuys eut l'étrange idée d'offrir la médiation de la France entre le gouvernement légal de la république américaine et la rébellion du Sud. Tout le monde est d'accord qu'une puissance étrangère, de quelque prétexte qu'elle couvre une pareille intervention, ne peut point commettre une démarche plus blessante envers un grand Etat indépendant, obligé de réprimer une rébellion intérieure, que de lui proposer de traiter avec cette rébellion sur le pied de l'égalité. Offrir une semblable médiation au gouvernement américain, c'était lui proposer de s'avouer vaincu, c'était offenser gratuitement un grand peuple en péril. Nous n'avons eu heureusement en cette circonstance que l'inconvénient d'une manifestation stérile. La Russie ni l'Angleterre ne voulurent s'associer à ce projet de médiation, qui n'eût pu aboutir, si on lui eût donné suite, qu'à la plus désastreuse des guerres. L'Union américaine, jugée par le ministre français avec si peu de clairvoyance, est puissamment et glorieusement sortie de ses difficultés, et M. Drouyn de Lhuys a dû avoir mainte occasion de regretter ses essais de médiation spontanée, lorsqu'il a eu à négocier plus tard au sujet du Mexique avec le cabinet de Washington. Qui niera aujourd'hui, hélas ! qu'il eût été bien plus sage alors d'arrêter les développements de l'entreprise du Mexique que de proposer aux Américains de traiter avec des rebelles sur le pied de l'égalité ? M. Drouyn de Lhuys n'eut pas plus de bonheur en Europe. En 1863 survinrent les complications polonaises. Nous croyons à la sincérité du zèle que notre gouvernement déploya en faveur de la Pologne, mais il est permis aujourd'hui de se demander avec douleur pourquoi les effets de ce zèle tournèrent en définitive contre les intérêts dont on prenait la défense. Il y avait une insurrection en Pologne : une négociation publique, dans laquelle la France, l'Angleterre et l'Autriche adressaient à la Russie des représentations solennelles, était pour cette insurrection une excitation énergique. Il y avait quelque chose d'inhumain à poursuivre cette négociation qui poussait des martyrs à la mort, si l'on n'avait point la certitude de pouvoir secourir efficacement la Pologne. Des philanthropes et des publicistes, en se livrant aux ardeurs de la propagande, ne donnent du moins le change à personne

sur la nature de leur concours ; on n'a point à espérer d'eux des arrêts souverains dans les discussions du droit international et des armées sur les champs de bataille. En présence de populations insurgées, des gouvernements ne peuvent, sans une imprévoyance cruelle, faire de la propagande à la façon des philanthropes et des publicistes ; ils ne doivent parler que quand ils ont la volonté d'agir. Le gouvernement français n'eut pas hésité sans doute à combattre pour la Pologne, s'il eût recruté des alliés ; la faute fut de commencer et de poursuivre la controverse publique des notes diplomatiques sans s'être assuré les alliances auxquelles la France subordonnait son entrée dans la lutte active. Avant de donner des encouragements aux Polonais et d'irriter le patriotisme russe, on eût dû être assuré du concours de l'Angleterre et de l'Autriche ou de l'une au moins de ces puissances. Or, il n'était guère permis d'entretenir des illusions à cet égard : l'Angleterre, en effet, avait dès le principe déclaré qu'elle ne prendrait point les armes pour la Pologne, et on pouvait prévoir à quoi aboutiraient les irrésolutions de la politique autrichienne. Il était imprudent et inhumain d'attendre des accidents ou de la conclusion dialectique d'un débat de chancellerie la formation des alliances militaires qui eussent pu sauver ou sauvegarner la Pologne. On vit avec un serrement de cœur la triste fin de la question polonaise. Cette péripétie dut vivement frapper le gouvernement français ; on sentit l'effet de cette émotion généreuse dans l'expédition de la proposition d'un congrès oecuménique. L'idée du congrès était, elle aussi, une conception de philosophe plutôt qu'une combinaison de politique. Au lieu de résoudre les questions, elle les posait toutes avec éclat ; elle révélait et entretenait par une secousse violente le malaise et l'inquiétude du continent européen. Une question toute pratique et qui pouvait donner lieu à des combinaisons positives et sérieuses, s'offrit à la mort du roi de Danemark. Par une merveilleuse rencontre, l'Angleterre prenait à cœur la question des duchés de l'Elbe ; on aurait pu lier avec elle sur ce terrain une solide partie. Il s'agissait là de faire respecter, non point les dispositions des traités de 1815, mais une convention récente, une convention du règne. On pouvait, d'ailleurs, en protégeant un état faible contre les convoitises brutales d'un grand état, se maintenir dans la ligne des meilleures et des plus sûres traditions de la politique française. On négligea systématiquement cette honnête et grande occasion ; on n'y vit qu'un sujet de puériles et taquines représailles contre l'Angleterre. On affecta l'impartialité, on eut l'air de prendre ses aises pour assister à la série des complications qui allaient naître. L'Allemagne avait une proie, elle ne tarderit pas à se diviser pour le partage ; il était commode de surveiller ces luttes en spectateur et d'en faire tourner à peu de frais les chances à son avantage. On pouvait, par une déclaration nette et catégorique en faveur soit de la Prusse, soit de l'Autriche, rendre la guerre impossible, tout en assurant une réforme de la confédération allemande et la restitution de Venise à l'Italie. On a mieux aimé la politique du laisser-faire. De bonnes gens, avec la meilleure intention d'être profonds et habiles, se croyaient près de réaliser à leur profit le vieil adage : *inter duo dimitantes*. On a poussé la circonspection jusqu'à s'exposer à voir une grande crise européenne éclater et se terminer sans que la France eût assuré sa liberté d'action par de suffisants préparatifs militaires. Au bout de ces réticences significatives, de ces finesses complexes, de ces cauteles, comme auraient dit nos pères, on sait ce qui est arrivé : partis pour être évêques, nous sommes revenus meuniers. M. Drouyn de Lhuys n'hésite point à reconnaître son échec, puisqu'il abandonne une tâche qui convenait si bien aux antécédents de sa carrière et aux qualités de son esprit.

On pourrait bien demander à M. Forcade si cette fausse situation qu'il a si bien décrite, si toutes ces fausses démarches, peu honorables pour la France, ne sont pas dues surtout au parti libéral dont il est lui-même le porte-étendard ?

N'est-ce point aux déclamations contre les expéditions lointaines, que l'on doit les reculades qui font perdre aujourd'hui à l'Empereur et à la France un prestige, qui leur avait cependant coûté si cher ? Il est aisé de voir que de tous les alliés abandonnés, le Danemark, protégé de l'Angleterre, est le seul pour lequel la *Revue* paraisse avoir quelques sympathies ; mais ce protégé a eu le sort de tous les autres, et M. Forcade, qui a tant admiré la politique de non-intervention, ne devrait point le trouver mauvais.

La circulaire de M. de Lavallette est absolument la réalisation d'un vieux dicton français : *on y fait contre fortune bon cœur*. Mais à combien de gens persuadera-t-on que l'unité allemande fut le rêve du premier empereur et que, pour y parvenir, il avait commencé par faire disparaître un si grand nombre de petites principautés ? On sait trop bien au profit de qui le grand Napoléon voulait et savait faire l'unité. A combien de gens fera-t-on croire que la création de grandes nationalités tout autour de la France ne fait qu'établir la liberté des alliances et rend les coalitions impossibles ? Enfin, les menaces indirectes qui se sont glissées dans ce document, à l'adresse de la Belgique et de la Suisse, l'allusion quelque peu aigre qui est faite à l'entente cordiale qui paraît régner aujourd'hui entre les deux colosses de la Russie et des Etats-Unis, sont-elles choses plus sérieuses que la fameuse *neutralité attentive* qui avait joué un si grand rôle dans un autre document et n'a eu qu'un si pitoyable résultat ? Cette *neutralité attentive*, en se prolongeant outre mesure, ressemblera bientôt au *rusticus expectans dum defuait amnis*. Il était bien neutre et bien attentif ce bon paysan qui attendait que le fleuve eût fini de couler !

La grande parade qui se joue actuellement sur les bords de la Neva a